



## Fin de contrat de bail pour vente

Par **savary**, le **11/10/2008** à **18:38**

après avoir mis fin au contrat de bail pour vendre la maison le propriétaire à t-il le droit de remettre celle ci après 11 mois de mise en vente, en location ?  
doit-il m'en avertir ?

Par **Tisuisse**, le **11/10/2008** à **23:32**

Lors de cette vente, le propriétaire vous é-t-il fait une proposition de rachat par vos soins au tarif de la vente ? Vous aviez un droit de préemption.

Si le proprio n'arrive pas à vendre sa maison, il peut, effectivement renoncer à vendre et remettre en location.